



Ecoraison Action

Institut pour un Environnement Raisonné

Lettre mensuelle

Le 31 juillet 2011

Numéro 11

La France / l'Europe à la dérive

La France, l'Europe, se dirigent avec ardeur et détermination vers... leur déclin.

Voici qu'elles renoncent d'un cœur léger aux nouvelles opportunités offertes par notre époque : les plantes génétiquement modifiées (dites OGM), les Gaz de schistes... Elles s'inquiètent à propos des nanos... Nous Français et Européens, masochistes, assumons lucidement notre déclin technologique, donc économique, et donc social.

Pendant ce temps, le reste du monde avance d'un pas rapide.

Que nous arrive-t-il ? Une conscience plus aiguë que les autres des dangers pour la planète, pour la nature, pour l'espèce humaine, qu'apporteraient les débordements de la technologie, le suréquipement voulu par la modernité ? Nous seuls détiendrions le vrai savoir, nous aurions la bonne vision, plus que les autres grandes régions du monde : l'Amérique du Nord, l'Australie sont myopes, le Japon et la Corée du sud peu motivés, les riches Arabes pas du tout, les pays en développement ne pensent qu'à se développer, ce qui est assez normal. Nous seuls Européens, messianistes, brandirions le flambeau de la lucidité rationnelle vraie ?...

Peut-être ; mais d'autres lectures sont possibles.

Jeux de pouvoir, manœuvres politiciennes, crédulité du public, manque de culture économique, absence de détermination des gouvernants couplé à un interventionnisme tous azimuts, au point de donner le tournis. Démagogie au lieu de pédagogie ?... Nous aurions besoin d'inquiétudes collectives, et comme il n'y a plus de guerres - fort heureusement ! - nous en trouvons d'autres.

Ou simple fatigue ? nous avons fait l'histoire mondiale pendant longtemps, le ressort serait cassé...

La confrontation entre les scientifiques et les écologistes tourne à l'avantage des seconds ; il est si facile d'alarmer le téléspectateur ! il faudrait inviter aux débats un nouveau type d'acteur : le facilitateur, celui qui écoute les arguments opposés des scientifiques et des écologistes, ajoute la dimension économique, et propose des options concrètes qui répondent aux inquiétudes exprimées.

Un fossé béant sépare plus que jamais la science qu'accompagne la démarche économique d'un côté, les réactions spontanées et affectives des citoyens appuyées par les pêcheurs en eau trouble, de l'autre.

Les organismes officiels s'appuient de plus en plus sur les travaux émanant des grandes ONG (WWF, Greenpeace...), ou sur des "Comités de Recherche Indépendant", dont le "i" signifie qu'en réalité ils sont peu indépendants...

"Ecoraison Action" continuera sa petite musique, il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre.

garrigues@iegre.net - voir les Lettres précédentes sur www.iegre.net

Subventions aux énergies renouvelables : comment trouver le bon niveau ?

Les forts à-coups qui ont marqué la politique française de subventionnement des énergies renouvelables ont gravement traumatisé les filières éolienne et photovoltaïque.

La gestion des aides publiques a été assez chaotique sur ce thème, avec la mise en place de tarifs de rachat d'électricité très attractifs, dans la ligne des objectifs du Grenelle, qui a provoqué une expansion remarquable en 2009 et 2010, puis des révisions drastiques de ces conditions favorables entre janvier 2010 et mai 2011 (baisse du prix de rachat solaire de 20 %, moratoire fin 2010).

Ceci nous amènerait à ouvrir une réflexion sur ces questions, assez fondamentales en tant que constituant essentiel de toute politique publique appliquée à des domaines économiques ou sociaux : comment calibrer le montant des aides financières publiques ? Très ancienne question figurant en bonne place aux manuels des étudiants en politique économique.

Un point, par exemple : est-il justifié de subventionner les panneaux photovoltaïques, pour augmenter leur volume de production et ainsi diminuer leur coût de revient unitaire, ce qui leur permettrait de poursuivre leur expansion sans subvention dans un deuxième temps ?

Nous avons demandé son avis à l'économiste bien connu, Rémy Prud'homme. Voici sa réponse (avec son autorisation) :

"Les économistes, y compris les économistes libéraux, ne sont pas des obsédés de l'anti-subvention. Ils savent qu'il peut y avoir des subventions justifiées, même s'ils sont méfiants, parce qu'ils savent aussi que ces cas-là sont assez rares.

Pour répondre à la question posée, il faut faire une analyse concrète et chiffrée. On définit d'abord une situation de référence : ce qui se passerait en l'absence du programme photovoltaïque considéré, en termes de volumes et de prix, année par année sur une trentaine d'années. On identifie ensuite les coûts (les surcoûts par rapport à la situation de référence) du programme, année par année. Notez que les dépenses publiques sont multipliées par un coefficient de coût marginal des fonds publics égal à 1,3. On identifie de même les gains (toujours par rapport à la situation de référence) du programme. Et l'on compare les flux de coûts et de gains en faisant leur somme actualisée, en principe au taux de 4 % (que je trouve trop bas, mais qui est officiel). Si la somme actualisée des gains est plus importante que celle des coûts, alors le programme est bon pour la collectivité.

Faute d'avoir conduit une telle analyse sur les panneaux photovoltaïques, je ne peux que spéculer sur ses résultats. Les économies d'échelle caractérisent en effet les processus industriels, mais à des degrés divers. On peut se demander si ces économies sont bien considérables en ce qui concerne les panneaux solaires, qui sont déjà fabriqués en grandes quantités. Surtout, le coût du photovoltaïque n'est que pour une partie le coût des panneaux produits industriellement. Les coûts de transport, et de pose, ne bénéficieront pas d'économies d'échelle. On me dit que pour les panneaux posés sur les toits, le salaire des couvreurs – qui ne diminuera pas – pèse plus lourd que les panneaux. Cela voudrait dire que le coût de la seule pose est bien plus élevé que le coût de l'énergie alternative, et donc que même si les panneaux étaient gratuits, le coût de ce photovoltaïque-là ne serait jamais la source d'aucun gain social. Il en va peut-être différemment pour les fermes photovoltaïques.

Une analyse de ce type - en coût du kWh - pourrait ou devrait être nuancée et compliquée. Tous les kWh ne sont pas égaux. Le kWh de la soirée d'hiver est beaucoup plus utile que le kWh de la journée d'été, dont on n'a guère besoin pour se chauffer ou même pour s'éclairer. Le malheur veut que le kWh photovoltaïque, qui n'est disponible que 1.000 ou 2.000 heures par an, le soit principalement lorsqu'on n'en a guère l'usage. Prendre en compte cette différence de "qualité", qui est considérable, est très difficile, mais sans doute pas impossible.

Ce qui est sûr, c'est qu'il ne suffit pas de brandir la possibilité d'une baisse des coûts entraînée par des économies d'échelle pour justifier les subventions. Il faut la chiffrer. Et comparer avec le coût de ces subventions." (Rémy Prud'homme, mail du 19 juillet 2011).

Donc pas de réponse générale, tout est affaire de cas particulier.

Il en résulte que toute décision politique d'intervention financière devrait être accompagnée d'une analyse économique, chiffrant les effets négatifs et positifs, et justifiant précisément la décision sur le montant de l'aide. Les études d'impact, maintenant obligatoires pour les projets de lois, répondent – théoriquement - à cette logique. Il serait utile d'en étendre l'obligation aux décrets.

Le déterminant essentiel sera l'impact sur le volume des ventes de la baisse de prix apportée par la subvention, c'est-à-dire l'élasticité volume-prix. Les firmes privées sont rompues à ce type d'estimation sur leurs produits existant, à partir de leurs bases de données marketing. Evidemment, la puissance

publique le sera beaucoup moins, et a fortiori lorsqu'elle travaille sur des produits innovants. Les risques d'erreur sont élevés, dans les deux sens (pas d'effet de l'action parce que sous-calibrée, ou bouleversements excessifs des marchés et dépenses excessives peu justifiées).

Ajoutons-y qu'une bonne part des panneaux photovoltaïques est importée, et que le coût des aides rapporté aux impacts favorables sur la production nationale en est augmenté d'autant.

Tout ne va pas pour le mieux, pour les associations écologistes... "Le WWF dans la tourmente" (Novethic, 12 juillet 2011)

Intéressant article de cette sérieuse agence d'information (filiale de la Caisse des Dépôts), qui nous présente la situation difficile où se trouve le WWF France actuellement (s'ajoutant au constat décapant établi par Fabrice Nicolino dans son livre "Qui a tué l'écologie ?" Ed. "Les liens qui libèrent", lequel critique "vertement" la situation du WWF mondial).

Pour le WWF France : "57 de ses salariés ont demandé par une lettre anonyme la démission de leur directeur général Serge Orru. Ils y exprimaient leur « profond mécontentement » et leur « exaspération » quant au management et aux « manquements éthiques et professionnels ne correspondant pas aux valeurs de l'ONG ». [...] Les salariés y dénoncent en particulier « l'utilisation du WWF France à des fins personnelles » et comme « marchepied d'une carrière politique » pour Serge Orru".

"Une fuite a fait connaître cette lettre, mécontentant la présidente Isabelle Autissier, qui s'est déclarée « choquée » et inquiète de l'image donnée auprès des donateurs, partenaires et institutions."

"Contacté par Novethic, Serge Orru déclare qu'il considère les accusations portées dans les annexes de la lettre des salariés comme « diffamatoires » et qu'il s'exprimera « plus tard, quand la vérité sera révélée »."

"La présidente y voit les effets d'une crise de croissance : « notamment depuis le Grenelle qui nous a mis beaucoup plus en vue. Nous sommes passés de 40 à 93 salariés, de 10 à 16 millions € collectés auprès de plus de 185.000 donateurs aujourd'hui »."

Il y a aussi des problèmes de fond : "En janvier, un article du Canard enchaîné dénonçait la multiplication des partenariats avec des industriels plus soucieux de verdir leur image que de sauver les pandas."

Un documentaire allemand enfonçait le clou : " Diffusé le 21 juin dernier sur la principale chaîne publique allemande (ARD), « Le Pacte avec le Panda », film de Wilfried Huismann, accuse le WWF d'avoir contribué à chasser des groupes indigènes de Papouasie sous couvert de protection des forêts primaires, de compter dans ses rangs des promoteurs des OGM ou encore de dilapider l'argent issu des dons."

Qu'en conclure ? Que les relations avec les entreprises ami-ennemi ne sont pas faciles à gérer, pour une ONG devant défendre l'environnement, qui noue des liens avec des partenaires voyant parfois dans ces thèmes la succession de ce qu'on appelait "la réclame" dans les années 1960... Ceci n'étant dit que pour certaines entreprises seulement, sachant qu'en réalité beaucoup d'entre elles jouent le jeu en toute honnêteté.

Le réchauffement s'est donc bien arrêté : c'est sur le journal

Nous disions ici que les températures moyennes de la planète avaient cessé d'augmenter depuis 1998 (voir nos Lettres n° 6 et 9). Le GIEC semblait vouloir dissimuler cet état de fait, en évitant de publier le graphique montrant ces températures moyennes mondiales sur chacune des 30 dernières années. Il préférerait présenter les années rangées par températures croissantes et souligner que les 10 plus hautes se trouvent dans les 15 dernières années, ce qui permet de conclure qu'il y a bien réchauffement.

Les médias français politiquement corrects – Le Monde en premier lieu – emboîtaient le pas, et jetaient un voile pudique sur cette choquante stabilisation. Aucune cause ne pouvait en être décrite, sauf à dire qu'il s'agissait d'une fluctuation aléatoire sans signification.

Mais une explication vient d'apparaître : le développement industriel rapide de la Chine provoquerait l'émission de poussières et aérosols soufrés, qui accroîtraient la nébulosité, diminuant la quantité de rayonnement solaire reçu par la terre, et donc compensant l'effet de serre. Tout simplement !

Le Monde en a fait un intéressant article le 6 juillet dernier.

Première phrase de ce papier : "L'industrie chinoise serait paradoxalement à l'origine de la stagnation dans le réchauffement de la planète observée entre 1998 et 2008" - comme si le journal avait couramment mentionné cette stagnation jusqu'alors !... Deux lignes plus loin, se lisait le motif de son silence antérieur : "Cette hypothèse est avancée par une équipe américano-finlandaise pour expliquer un "hiatus" dans la courbe de température moyenne à la surface du globe, qui fait les délices des climatosceptiques."

Mais alors pourquoi Le Monde ne l'évoquait-il pas lui-même, ce "hiatus", quitte à établir qu'il était sans signification ?

Plus sérieusement, il faut s'arrêter un moment sur ces remarquables évolutions.

S'il est exact que les émissions industrielles des pays en développement, venant surtout du charbon, bloquent le réchauffement depuis 13 ans, cette stabilisation du climat n'est pas près de s'arrêter : la Chine va encore croître considérablement avant de décarboner ses centrales électriques, puis l'Inde et l'Asie du Sud-est plus l'Amérique latine prendront le relais... et enfin l'Afrique ; et c'est hautement souhaitable !

Nous allons voir les températures mondiales stagner, voire baisser, dans les prochaines décennies – exactement comme entre 1940 et 1975, et pour les mêmes causes.

Toutes les prévisions sur la hausse des températures en 2050 ou plus loin perdent soudainement une grande part de leur justification. Il y aura en réalité stagnation, et donc révision drastique des perspectives déprimantes décrites par les climato-activistes.

Mieux encore : ne faut-il pas se demander s'il y a vraiment urgence à réduire les quantités de soufre émises par les centrales à charbon ? Si les impacts négatifs de ces particules (atteinte à la santé humaine et autre) s'avéraient réduits, pourquoi ne pas les préserver, en tant que moyen efficace et gratuit de compenser le réchauffement ? Les importants avantages économiques qui résulteraient d'une telle politique mettront le monde en meilleure position pour agir énergiquement vers 2040 s'il se confirme qu'il faut vraiment le faire... ?

Nous ne proposons pas ici de conclusion ! Simplement quelques pistes de réflexion. La vraie question : le GIEC va-t-il saisir ce thème à bras-le-corps et l'aborder de façon approfondie, objective et équilibrée ? Ou bien va-t-il juger qu'elle n'est pas politiquement correcte, et qu'il ne faut même pas l'évoquer, pour éviter de démobiliser les acteurs ?

Transports en commun de passagers : coup de canif au monopole SNCF

Ouest-France (20 juillet) annonce que "Eurolines, le spécialiste du transport international par autocars, a ouvert ses six premières liaisons interrégionales par autocar en France, reliant l'ouest du pays à Paris."

Il en résulte une offre de transports vers la capitale à des prix plus attractifs que le train (environ la moitié). Ceci a été rendu possible par des amendements récents aux lois qui régissent ces questions.

Voici enfin réalisée la liberté concurrentielle que nous appelions de nos vœux !? Certes, mais il y a un bémol, de taille : ce type d'offre n'est autorisé que dans le cadre du "cabotage", c'est-à-dire la part française de trajets d'autocars qui poursuivent leur voyage vers d'autres pays.

Conclusion : il s'agit d'une première étape d'une évolution dans le bon sens, qu'il faut poursuivre rapidement en abrogeant les textes interdisant les liaisons régulières de longue distance par autocar.

C'est un enjeu d'efficacité de nos transports publics, c'est une amélioration pour les possibilités de déplacement des plus pauvres. Pourquoi hésiter ?

Evaluation des "méga-tendances" globales, par l'Agence européenne de l'Environnement - 22 juillet 2011

L' "Agence européenne de l'Environnement" est l'un de ces innombrables organismes financé par nos impôts. Il est donc intéressant de voir si c'est à bon escient, en examinant par exemple ce document sur les méga-tendances (en caractère Times, nos remarques en Arial).

"Le changement climatique, la consommation et l'urbanisation croissantes, la plus forte utilisation des ressources et les nouveaux risques sanitaires sont quelques unes des pressions globales en cours au 21^{ème} siècle."

La consommation et l'urbanisation croissantes ne sont pas des éléments a priori négatifs en eux-mêmes ; quant au niveau sanitaire de l'humanité, on sait qu'il s'améliore rapidement au global.

"Parmi les acteurs de la gouvernance globale, la montée en puissance des Entreprises multinationales et des Organisations non gouvernementales [...] apportera de nouveaux défis, concernant les sources factuelles à utiliser pour la gestion politique."

Ces évolutions rendront plus prégnante la nécessité de faire jouer tout le rôle qui doit être le leur aux scientifiques et aux économistes. Il est intéressant de noter que la montée de l'influence des ONG est qualifiée de "défi".

"Certaines matières premières se trouveront confrontées à la rareté dans les dix années à venir."

Leurs prix augmenteront, ce qui déclenchera des mouvements spontanés de substitution, et l'apparition de nouvelles technologies. Les positions concurrentielles de l'Union européenne pourront s'affaiblir sur certains créneaux, et peut-être s'améliorer sur d'autres.

"La population de nombreux pays sera plus âgée, et il faudra y apporter des réponses, notamment pour la réduction de la force de travail."

Ce n'est pas faux, mais n'allons pas regretter l'époque où les gens mouraient jeunes !? N'oublions pas non plus que les progrès technologiques ne sont pas achevés, et que les machines feront davantage encore dans le futur – surtout si nous ne décidons pas arbitrairement de bloquer ces progrès à venir.

"Les jeunes seront plus nombreux dans le tiers-monde et, s'ajoutant à des disparités économiques et sanitaires croissantes, tout ceci tendra à accroître les pressions migratoires."

La vraie réponse à cela est bien connue : le salut viendra du développement économique du tiers-monde, et c'est précisément ce qui est en cours ! Faut-il regretter ces évolutions ? Faut-il chercher à les freiner au nom de conceptions écologiques faiblement fondées ?

Pourquoi dire que ces disparités économiques et sanitaires seront "croissantes" ? Depuis trente ans, au contraire, une forte proportion des pays pauvres décollent. Lisons le rapport 2010 de l'ONU – peu suspecte de biais optimiste ! - sur les "Objectifs du millénaire pour le développement" :

"Le nombre de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour a diminué dans les régions en développement : elles sont passées de 1,8 milliard en 1990 à 1,4 milliard en 2005. En même temps, le taux de pauvreté passait de 46 à 27 %. [...] Le taux global de pauvreté devrait tomber à 15 % d'ici 2015.

[...] La proportion d'habitants dénutris des régions en développement est passée de 20 pour cent en 1990-1992 à 16 pour cent en 2005-2007, qui est la dernière période pour laquelle nous disposons de données."

Réforme des pêcheries

L'Union européenne propose de réformer les pêcheries en mettant en œuvre la notion de quota individuel librement transférable contre paiement d'un prix négocié. C'est une bonne façon de résoudre les problèmes de la surpêche, tout en limitant les coûts et les traumatismes.

Mais elle se heurte aux habitudes prises dans notre pays bien latin : nous avons érigé en principe la défense du petit pêcheur artisanal, pour des raisons rationnelles, mais aussi affectives, suivant une logique assez semblable à celle qui concerne les questions agricoles.

Les ministres français et espagnols demandent ainsi une application graduelle de la diminution de la pêche, pour permettre au secteur de s'adapter. Ils seraient favorables à une date butoir plus éloignée, et ont évoqué 2020.

Comme dit le président socialiste de la région Bretagne, Jean-Yves Le Drian : "La durabilité, c'est aussi la prise en compte de l'ensemble des facteurs humains, économiques et environnementaux. On ne peut pas avoir de jugement caricatural sur la gestion des stocks [de poissons], comme ici. C'est une réponse brutale qui va sans doute préserver quelques espèces mais qui va oublier l'espèce humaine. C'est catastrophique pour la Bretagne."

Dans la réalité, ce sera probablement une question d'indemnisation des acteurs les moins performants, pour qu'ils acceptent volontiers de se retirer du marché.